

## Nous ne restons pas inertes

**L**es dernières catastrophes (tempêtes et marée noire) que notre pays a supportées ont induit quelques points positifs. Les Français se sont aperçus qu'ils formaient toujours une communauté. Ils ont redécouvert les vertus de l'Etat. Alors, ce n'était plus le moment de tenir un discours qui invitait à distinguer une communauté du reste du pays ou à promouvoir un particularisme. Bref, le retour de la délégation plurielle de son voyage jusqu'à la Place Beauvau n'a été rien moins que brillant. Il est vrai qu'être reçus par des seconds couteaux et s'entendre donner une réponse que tout le monde connaissait ne présentait pas un intérêt très palpitant. Pour notre part, nous préférons nous entretenir avec les représentants de l'Etat qui résident dans le département et n'en sont pas moins en contact direct avec les membres du Gouvernement. Et nous n'avons pas besoin de la pression de la rue ou des médias pour nous faire entendre. Nous sommes écoutés pour nos arguments et nos raisonnements.

Depuis toujours, nous soutenons que ce projet de partition du département des PA fait le jeu, volontairement ou non, de ceux qui veulent rattacher le Pays Basque de France à l'Euskadi. Aujourd'hui, après la prise de position très nette du PNV, les enjeux se sont clarifiés (voir

pages suivantes). Peut-on accepter qu'un gouvernement voisin, par le biais de son parti, mène campagne en faveur d'une scission de notre territoire national ? Ne s'agit-il pas d'ingérence dans les affaires de notre Etat ? Qui prendra la parole pour dire au PNV que ces prétentions sont inacceptables ? Va-t-on encore revendiquer son soutien, comme le faisait dernièrement celui qu'on nous présente comme le dauphin du maire de Bayonne ? La classe politique locale ne pourra pas, une fois de plus, éluder le problème.

Les citoyens sont-ils informés sur la nature des projets qui se trament tout près de nous et sont dirigés contre la France ? Sans doute pas suffisamment. Mais il ne peut en être de même pour les élus, particulièrement ceux qui entretiennent des relations suivies avec les autorités d'Euskadi. Aussi, notre association dénoncera à chaque occasion les propos menaçants et les actions agressives de ceux qui veulent amputer la France d'une partie de son territoire. De la même façon, nous montrerons des dangers de projets qui vont dans le sens souhaité par les séparatistes et font de leurs promoteurs des alliés objectifs, la partition du département en étant le plus bel exemple. Enfin, nous interpellons les élus, ceux qui font semblant d'ignorer les attaques contre l'Etat français,



## Territoire(s)

**J**usqu'à ces derniers jours, on avait l'impression que le pays allait en se délitant. Sous prétexte de proximité et de décentralisation, l'Etat central était couvert d'opprobre. Le mot à la mode était « autonomie ». Et puis, des catastrophes (naturelles ou non) se sont abattues sur la France. Le pays a alors redécouvert et démontré sa cohésion : dès le début de la marée noire, Houat, Hoëdic premières touchées avec Belle-Ile, n'étaient plus deux petites îles bretonnes perdues dans l'océan, mais une partie du territoire national et tous les Français se sentaient concernés. Certes, face aux agressions, toute cellule a tendance à renforcer ses liens internes. Mais, la cohésion ne se serait pas exprimée aussi clairement si ces liens avaient été auparavant trop distendus. Les Français éprouvent toujours ce sentiment d'appartenir à une vraie communauté, capable de faire bloc face à l'adversité, en oubliant ses divergences internes. D'ailleurs tous les hommes politiques se sont empressés de reprendre ce thème. Rassurons-nous donc un peu. Les briseurs d'unité n'ont pas encore atteint leur but funeste. Mais restons vigilants tout de même.

## Communauté de communes

Au niveau des structures territoriales, quelques modifications importantes, en application des lois votées récemment, ouvrent des perspectives nouvelles. Par

(Suite page 5)

# Les masques tombent...

La dernière assemblée générale du Parti Nationaliste Basque, le PNV, a été marquée par un changement important dans la stratégie de ce parti dit modéré : la mise en cause, sur le même plan, des gouvernements espagnols et français et l'exigence d'un référendum d'autodétermination dans l'Euskal Herria. Dans l'article qui suit, nous resituons la démarche du PNV dans son contexte, nous évoquons ses conséquences en France et nous constatons le silence des élus.

## Les séparatistes ne cachent plus leur jeu,

Depuis longtemps, le PNV s'est fixé comme «but ultime l'autodétermination du Pays Basque (y compris français) et de la Navarre, pouvant mener jusqu'à l'indépendance dans le cadre de l'Europe en devenir». Nous citons déjà cette phrase de son président, M. Xabier Arzallus dans notre numéro 1. Il se disait pragmatique et se contentait du statut d'autonomie qui avait été accordé à l'Euskadi. Mais le terrorisme de l'ETA a continué et a gangrené la société d'Euskadi. Le PNV, parti majoritaire en charge du gouvernement, a cherché à attirer vers lui la vitrine légale de l'ETA, Herri Batasuna, qui aurait pu influencer les terroristes. Ce fut le pacte d'Estella-Lizarras, la trêve prononcée par ETA le 16/9/1998 et le soutien de HB au gouvernement minoritaire du PNV. Pour obtenir tout cela, le PNV a dû aller dans le sens des indépendantistes en réactivant ses aspirations à l'autodétermination du Pays Basque. «Le contentieux basque est un conflit historique dans lequel sont impliqués l'État espagnol et l'État français ; sa résolution doit être nécessairement politique» lit-on dans le pacte. Début 1999, on a vu M. Arzallus à Pampelune, à l'assemblée de «l'organisme national basque (nouvellement créé) sur une base municipale», *Udalbiltza*.

Malgré cela, la trêve a été rompue par ETA. Depuis, deux attentats ont été déjoués par la police mais dans un autre, un militaire a été assassiné. Ainsi, le

PNV qui pensait être l'ordonnateur politique de la situation s'est retrouvé dans la peau de l'otage. Entraîné dans une spirale radicale, il en était arrivé à décréter caduc le statut de Guernika qui garantissait à l'Euskadi un niveau d'autonomie exceptionnel et à proposer une texte d'autodétermination. La rupture avec le gouvernement central était inévitable. La dernière assemblée de Bilbao n'a fait que confirmer cette situation.

### La manifestation du 15/01

Le PNV et ses alliés ont organisé à Bilbao, le 15 janvier, une grande manifestation. Dans le journal *Sud-Ouest*, elle a été évoquée par une petite note en bas de l'article sur l'assemblée générale. Elle était pourtant particulièrement parlante dans les thèmes développés. Le mot d'ordre principal comportait notamment ces mots : «*ETA, arrête-toi. Gouvernements espagnol et français, agissez*». D'abord, les manifestants impliquaient le gouvernement français comme ils le faisaient avec le gouvernement espagnol. Ensuite, les deux gouvernements étaient interpellés comme l'était l'ETA, ce qui signifiait qu'ils étaient mis sur le même plan de responsabilité dans la situation dramatique vécue par l'Euskadi. Lors de la présentation de la manifestation, les organisateurs avaient expliqué qu'ils attendaient des deux gouvernements une déclaration similaire à celle du Premier Ministre britannique, qui ouvrit la porte au processus d'autodétermination en Ulster.

De plus, ils souhaitaient que «librement, clairement, et démocratiquement, sans limite, contrainte ni exclusive, la société d'Euskal Herria décide» de son sort. Le propos est clair. Euskal Herria, ce n'est pas l'Euskadi seule, c'est l'Euskadi (Guipuscoa, Biscaye, Alava), plus la Navarre plus le Pays Basque de France, qui, après réunification, formeraient une entité disposant de l'autonomie politique, avec son gouvernement. A noter qu'Euskal Herriarok (mouvement qui a remplacé HB) a participé à la manifestation, mais bien séparé et avec ses propres mots d'ordre.

### L'assemblée générale

Tout était déjà dit pour l'assemblée du lendemain. La résolution mise au vote invoque la reconnaissance du droit à l'autodétermination dans les systèmes (*entramados*) légaux du Pays Basque, l'Espagne et la France. On précise bien, après avoir parlé d'intégrité territoriale, que, dans les territoires d'Iparralde, se trouvent «les 159 communes de *Baxe-Nafarroa, Lapurdi y Zuberoa*». M. Arzallus a expliqué que ce saut transformait le problème basque en un problème d'organisation interne d'au moins deux États, la France et l'Espagne. Il a lancé un message aux *étatistes et autonomistes*, en les informant qu'à partir de maintenant, Euskal Herria «était composé de sept territoires». Il a bien précisé que, «dans la conscience nationaliste commune, entre clairement l'idée que ce n'est

pas seulement un problème espagnol, parce qu'il y a des basques qui ne sont pas sous la Constitution de M. Aznar». Les propos sont particulièrement clairs. S'ils sont formulés avec autant d'insistance, c'est bien

parce que leurs auteurs veulent absolument que ceux qui les entendent, leurs adversaires comme leurs alliés, ceux qui gouvernent comme ceux qui se situent dans l'opposition, ceux qui sont à l'intérieur ou à

l'extérieur d'Euskadi, en tiennent compte dans leur propre stratégie politique. Nous le comprenons bien ainsi. **Cette ingérence doit être fermement dénoncée. Nous attendons les réactions des**

## la sécurité en France est mise à mal,

A la suite des derniers événements, climatiques ou non, les Français ont redécouvert l'État, dans ses missions et ses moyens. L'une des tâches cardinales de l'État est d'assurer la sécurité des citoyens, dans les situations d'urgence comme celles que certains ont vécu, et aussi dans le quotidien.

Nous sommes, chez nous, particulièrement concernés par ce dernier point. En effet, dès le début de son combat, l'ETA a choisi, en application des principes de la guerre révolutionnaire, de faire de cette région une de ses bases arrière, un sanctuaire comme l'on dit. Elle le fit d'autant plus facilement qu'elle trouva des complicités dans la population. Cette situation s'est poursuivie bien que la démocratie espagnole se soit clairement affirmée, que l'Euskadi jouisse d'un très large niveau d'autonomie, et jusqu'à aujourd'hui. Récemment encore, la police a découvert des caches d'armes et d'explosifs, et arrêté des terroristes, dont certains de nationalité française.

De temps à autre, les attentats détériorent des installations de l'État ou d'entreprises de services de dimension nationale. Les dégâts sont matériels ; Dieu merci, nous ne sommes dans la situation tragique de l'Espagne, avec ses 800 morts. Mais ces attentats matériels n'ont jamais cessé. Un des plus importants détruisit l'émetteur TDF de la Rhune. On peut rappeler qu'à cette occasion, une personnalité locale des plus en vue, faisant preuve d'une rigueur d'analyse

qui mérite d'être relevée, avait laissé entendre que ce travail pourrait être l'oeuvre d'un GAL local tentant de saboter une grande manifestation populaire. Quand, par des attentats, on s'attaque à l'État français, ce sont les Français qu'on agresse. Car l'État, c'est le gouvernement, les élus des différentes assemblées, l'administration avec son personnel et ses installations, tout ce qui concourt à

l'organisation d'un pays démocratique.

Comme le déclarent quelques-uns, on peut considérer que l'existence de l'ETA est une question qui demande un traitement politique et non policier. Mais, ne leur en déplaise, jusqu'à maintenant au moins, la France n'est pas l'Espagne et le Pays Basque de France n'est pas l'Euskadi. Des agissements comme le vol de voitures, la détention d'armes, la falsification de documents officiels relèvent ici du droit commun.

Nous assistons donc chez nous à des manifestations en faveur de prisonniers appartenant à la mouvance de l'ETA et à des attentats, revendiqués ou non. Une fois de plus sont transférés ici les effets d'un conflit qui a sa source en Espagne.

Certains activistes, inspirés par l'ETA, cherchent à créer dans la communauté basque de France la même cassure que celle qui existe dans la société d'Euskadi. Il faut dire qu'ils sont bien aidés par les prises de position du PNV qui considère qu'il n'y a qu'un seul Pays Basque et que la question relève autant des gouvernements français qu'espagnol. C'est pourquoi, nous approuvons entièrement le Premier Ministre, quand il déclarait le 2 décembre dernier à Madrid : «... je ne peux, (...) dans le moment difficile que traverse l'Espagne, que répéter ici avec force la solidarité du Gouvernement français à l'égard du Gouvernement espagnol, l'assurance que nous tenons et que nous tiendrons à ses côtés, poursuivant les coopérations nécessaires. Et je veux dire aussi plus largement l'amitié du peuple français pour le peuple espagnol». Ces quelques paroles ont valu à M. Jospin un *abraço* chaleureux de M. Aznar. Nous nous y associons.

La population de notre région est sensibilisée aux attentats qui frappent l'Espagne. Et quand, chez nous, des bombes endommagent des immeubles, les événements tragiques d'outre Pyrénées reviennent à l'esprit. Il s'installe ainsi chez les gens un climat bizarre ; certains n'osent pas afficher les sentiments de

rejet que leur inspire l'idée de découper la société française en communautés différentes, comme ils n'osent manifester leur exaspération quand on cherche à accréditer la thèse d'une culture monolithique dans l'agglomération

bayonnaise. On préfère rester sur sa réserve pour ne pas prêter le flan à d'éventuelles accusations de sectarisme. Ce sentiment diffus est-il basé sur une réalité ?

On sait, par des entrepreneurs espagnols, que la perception de

«l'impôt révolutionnaire» continue. Il se murmure ici que certains auraient des manières insistantes pour réclamer telle ou telle inscription, ou des façons curieuses de questionner les gens sur leurs origines. La confiance, si nécessaire au

---

## mais la classe politique locale reste sans réaction.

Les *abertzale*, affichent depuis toujours leur appartenance à un peuple basque (et non français) et revendiquent un territoire actuellement français. Ces positions extrémistes, qui s'attaquent aux fondements de la nation française, n'ont pas empêché une partie de la classe politique locale de considérer ces gens comme très fréquentables. L'exemple le plus frappant est celui de la municipalité de Biarritz. Les membres du conseil constituant la majorité municipale jugent parfaitement admissible que celui qui représente la ville dans les manifestations culturelles lutte contre l'Etat français en d'autres circonstances. Le maire a un tel goût pour «la diversité et le rassemblement» qu'il en oublie de demander à ses alliés ce qui, fondamentalement, les motive.

Il n'est apparemment pas le seul puisque le maire d'Anglet vient de déclarer qu'il proposerait pour les prochaines élections municipales un «contrat de majorité ouvert à une palette aussi large que possible», même aux *abertzale*. Certes, «chaque niveau a sa logique différente», mais à tous les niveaux se retrouvent les idées essentielles formant le socle politique commun. La volonté d'appartenance à une même communauté de citoyens fait partie, au moins pour nous, de ces fondements, et cela se comprend à tous les niveaux de l'activité publique. Il est compréhensible que chaque candidat cherche à attirer vers lui le maximum de suffrages

potentiels. Mais faut-il pour cela jeter aux orties ce qui lie les divers éléments de la communauté française, la volonté de vivre ensemble. Si l'on suit le raisonnement de l'actuel maire d'Anglet, vouloir

séparer une partie du territoire de la France en vue de son rattachement à un autre état souverain serait un objectif de second ordre qui ne mériterait pas le sacrifice d'un élargissement de la majorité municipale. S'il en était ainsi, nous préfererions nous situer dans l'opposition.

Maintenant, c'est le PNV qui emboîte le pas des *abertzale* en entonnant la même chanson. Désormais, certains de nos élus vont voir leurs discours simplifiés. En donnant des gages aux nationalistes basques, ils satisferont d'un coup les extrémistes et les «modérés». La réflexion qu'on a pu entendre, après les dernières cantonales à Anglet, n'étonnera plus : «nous (les nationalistes basques) ne pouvions pas perdre cette élection puisque nous avons en lice trois candidats». Déjà, des voix autorisées proclament dans l'enthousiasme «Bayonne, capitale du Pays Basque». Sans

doute comme Vitoria/Gasteiz.

Bref, nous avons un échantillon des propos lénifiants que nous allons subir dans les mois à venir. Il ne faut alors pas s'attendre, ces jours-ci, à la moindre réprobation en face du tournant stratégique du PNV. D'ailleurs qui en a parlé vraiment ici ? Où sont les commentaires, les prises de position, les points de vue qu'on a lus dans la presse espagnole ? Pourtant, le PNV interpelle de la même façon les gouvernements et les Etats espagnols et français. Mais, il vaut mieux ne parler de ce qui fâche.

A propos de la partition du département des P.A., certains «grands» élus, qui ont compris que c'est indéfendable au plan national, parlent de projet inadapté ou d'arrière-garde. Mais, ils ne font pas allusion au fait que cette entreprise se situe dans la logique de la stratégie des indépendantistes basques. Il ne faut pas froisser des alliés potentiels. De toute façon, on trouve parmi leurs plus proches collaborateurs des ardents défenseurs de la partition. Mais cette question est également secondaire...

Ceux qui ont défilé avec les *abertzale* et les représentants d'EH ne vont pas blâmer un autre de leurs alliés, le PNV. Exiger que le nouveau département soit intégré à un Euskal Herria souverain est, bien sûr, une revendication inoffensive. Et si on crée, au nord, un territoire appelé Pays Basque, n'est-il pas

---

## Territoire(s)

(Suite de la page 1)

exemple, la communauté de communes de la Soule : 31 communes mettent en commun un certain nombre de leurs compétences, notamment les actions de développement économique. Certes, la nouvelle entité n'a pas annoncé qu'elle serait créatrice directe d'emplois (on n'est pas dans le bluff du nouveau département), mais celui qui parlera au nom de la vallée entière aura plus de poids pour favoriser le développement économique de sa zone. Il saura se faire entendre à la Préfecture (pas loin de chez lui) ou même à la Région. Décidément, ces Souletins ne se laisseront jamais mener par « la côte » et ses politiciens. Le Conseil Municipal de Mauléon a d'ailleurs montré sa façon de penser.

Dans le même esprit, un sondage récent classait les priorités des Souletins. Le nouveau département est manifestement le cadet de leurs soucis. Si on applique à la Soule le chiffre donné par le sondage de *Sud-Ouest* sur la partition du département des PA, une nette majorité y est favorable. Conclusion : dans un sondage, la question importe plus que la réponse. Dans ce cas, on pourrait dire que les Souletins sont favorables au département Pays Basque mais ils savent que cette question est sans intérêt. La seconde partie de la phrase relativise grandement la première.

## Communauté d'agglomération

L'autre modification territoriale d'importance est la transformation du district BAB en communauté d'agglomération. En fait, le changement majeur ne se situe pas ici dans le transfert des compétences (même si Biarritz cherche à se distinguer). Ce que la loi sur l'intercommunalité apporte, c'est la perspective d'élargissement à l'ensemble de l'agglomération bayonnaise. Peut-être un jour verrons-nous

cette structure mériter son nom de communauté. Mais il faudrait qu'elle veuille véritablement se transformer. D'abord, perdre son caractère de cercle fermé réservé à des politiciens/techniciens et s'adresser directement aux concitoyens du BAB (si cette perspective convient à la municipalité de Biarritz). Ensuite refléter la réalité géographique, sociale, économique et culturelle, en réunissant en son sein la plupart des 34 communes qui forment l'agglomération, tout au moins la première couronne. Il faudra bien qu'on admette l'évidence (même à Biarritz, où on peut avoir quelque réticence à mettre sa belle main manucurée dans la pogne un peu rugueuse des *haous*). L'agglomération bayonnaise possède ses caractéristiques propres, qui diffèrent de celles du Pays Basque, sans pour autant s'y opposer. Mais aujourd'hui, certaines communes, celles du Seignanx notamment, craignent la perte de leur identité dans un conglomerat fabriqué sur des intérêts financiers. Aux édiles du BAB de les convaincre du contraire. Or la loi limite à trois ans le délai pendant lequel le périmètre peut être étendu. Il n'y a donc pas de temps à perdre. On peut déjà noter avec satisfaction que le schéma directeur d'aménagement avance

avec l'ensemble des acteurs concernés.

## Pays « Pays Basque »

Une troisième structure est appelée à se modifier, c'est le pays « Pays Basque ». Cette

modification se limitera à un simple changement de statut. Mais le pays devra s'organiser, conformément à la volonté du législateur, « dans une logique de missions, à travers des tâches de coordination, d'animation et de mobilisation des différents acteurs publics et privés du territoire qui le compose ». Au grand dam de ceux qui envisageaient d'en faire un instrument plus efficace que le département, dans la direction du séparatisme, parce que plus insidieux. Il suffisait d'entendre les propos dépités de M. Abeberry pour comprendre que certains voyaient là un sous-marin de l'autonomie, avec élections et exécutif. Ç'aurait pu être une première étape vers un statut qui aurait permis de se rapprocher de l'Euskadi par le biais des relations culturelles notamment et d'amorcer un mouvement inverse vis à vis du reste de la France. Mais ces plans se sont trouvés contrariés par le texte de la loi votée par les représentants élus de la République. Et, du coup, les voilà parlant de déni de démocratie alors que l'on sait de quoi ils sont capables, eux et leurs amis.

Aux membres du Conseil de Développement de démontrer qu'ils restent soucieux des intérêts de tous et non de ceux de quelques-uns. Si on écoute les Gascons d'*Aci Gasconha*, ce n'est pas ce qui se dessine actuellement. Manifestement, la préoccupation première du Conseil de développement est aujourd'hui le renforcement de l'unique culture basque, imitant en cela l'Euskadi qui fait du renouveau de la langue et de la culture dans la population l'instrument privilégié de développement du nationalisme. Peut-on penser attirer dans la communauté d'agglomération les communes du Seignanx, espace vital pour sa croissance, si cette communauté est intégrée à un pays qui affiche de tels objectifs?

Quand on se réfère aux documents de la DATAR, on lit des phrases comme celles-ci : « Pour demeurer un organisme léger, recentré sur des missions

## Le Nobel ou rien !

La ville de Bayonne a célébré Frédéric Bastiat, né ici en 1801, en donnant son nom à une de ses rues. Cet économiste s'opposa aux pratiques protectionnistes comme la législation douanière et aussi aux théories socialistes. Il fut un partisan du libéralisme et crut en un ordre économique providentiel. Pour défendre ses idées, il créa l'«Association pour la liberté des échanges». Il n'a pas obtenu le prix Nobel puisque Alfred Nobel ne découvrit la dynamite qu'en 1866 et que les fameux prix ne furent fondés qu'après sa mort. De plus, le Nobel d'économie n'a été créé qu'en 1968.

Aujourd'hui, une association favorable à la création d'un nouveau département vient d'inventer un théorème qui marquera son époque. On ne lui a pas encore trouvé de nom mais cela ne saurait tarder. Il s'énonce tout simplement mais il n'en est pas moins révolutionnaire dans sa simplicité : nouveau département = développement. C'est digne de l'oeuf de Christophe Colomb ou du petit livre rouge de Mao. Il faut l'appliquer tout de suite et même créer cent, mille, nouveaux départements. Comment se fait-il que MM. Bérégovoy, Balladur, Juppé ou autres éminents économistes n'en aient pas pris conscience plus tôt ? C'était pourtant la solution indiscutable pour résoudre le lancinant

problème du chômage et supprimer le marasme de l'économie. Cette théorie universelle mérite bien le prochain Nobel d'économie.

Mais, attendons quelques jours avant de lancer la campagne promotionnelle, car on nous promet un vaste mouvement de résistance civique. Alors se profilera à l'horizon le plus beau des prix, le Nobel de la paix. Une association, «Médecins sans frontières», a déjà été récompensée, d'autres peuvent l'être. L'instigateur de la plus célèbre résistance civique aux USA, Martin Luther King, a lui aussi lancé son mouvement après avoir créé l'«association pour la promotion des gens de couleur». Une association, un mouvement de résistance civique, un leader charismatique. La logique voudrait que la récompense soit aussi identique. *I have a dream*, je fais un rêve : le secrétaire général de l'association des élus pour un département Pays Basque, habillé de blanc avec ceinture et béret rouges, recevant son prix Nobel de la paix sous une voute de drapeaux basques. Belle récompense après toutes ces pages d'écriture (et ces épreuves pour ses lecteurs) !

La municipalité de Bayonne doit montrer la voie : débaptiser la principale rue de la ville. Après tout, Thiers ne fut que président de la République.

## Au piquet !

Dans leur mythologie, les Romains avaient créé un dieu, Janus, doté de deux visages opposés. Dans notre société moderne, on trouve encore bon nombre de Janus. Mais ce ne sont pas des dieux. Ainsi, on peut, d'un côté, se poser en partisan du libéralisme économique et d'une diminution des interventions de l'état et, d'un autre côté, demander la création de 625 postes supplémentaires de fonctionnaires pour créer un nouveau département. Ce ne serait pas incompatible, affirme-t-on. D'un côté, on peut avoir occupé des postes représentatifs dans l'organisation économique du pays, ce qui entraîne, par-ci par-là, des considérations distinguées, et, de l'autre, avoir bâti des projets avec des amis dont l'objectif affiché est le démantèlement de ce même pays. Ce n'était pas à la même époque, sans doute. Va-t-on parler d'économiste avisé au moment où vont disparaître, sur les bords de l'Adour, les derniers vestiges d'une entreprise emblématique ? C'est certain, on ne pourra jamais mettre un Janus au coin, face contre le mur. Il y aura toujours l'autre visage pour faire des grimaces et perturber la classe. Alors, à quel saint Martin se vouer ? A l'évêque de Tours qui évangélisa une partie de la Gaule et qu'on fête le 11 novembre ou au pape qui convoqua le concile du Latran et

### Bulletin d'adhésion à retourner à l'association

J'adhère à votre association et vous encourage à poursuivre votre action. Je vous adresse ma cotisation pour l'année 2000 (chèque de 100 F à l'ordre de CAP Vivre Ensemble).

M. et/ou Mme .....

Tél : .....

adresse : .....

...

### CAP (Citoyens en Adour-Pyrénées) Vivre Ensemble

BP 442 - 64604 ANGLET CEDEX

Tél : 06 63 03 39 11 Fax : 06 63 00 82 92

Mél : CAPVivreEnsemble@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jacques Betbeder